

Canada - Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Afrique

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la Mission bilatérale au
Royaume hachémite de Jordanie et à la République du
Djibouti**

Association parlementaire Canada-Afrique

**Amman, Jordanie et Djibouti, Djibouti
13 au 17 octobre 2014**

Rapport

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

L'Association parlementaire Canada—Afrique était représentée par l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident, et l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice et coprésidente, et Mme Cheryl Gallant, députée. La délégation était accompagnée par M. David Gagnon, secrétaire de l'Association.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'Association parlementaire Canada—Afrique (ci-après « l'Association ») a effectué des missions bilatérales à Amman, au Royaume hachémite de Jordanie, et à Djibouti, en République de Djibouti, du 13 au 17 octobre 2014. Il s'agissait de la première mission de l'Association dans ces deux États.

Au Royaume hachémite de Jordanie, la visite avait pour thème central les relations interparlementaires, la diplomatie parlementaire, la reddition de comptes et les réformes politique et constitutionnelle actuelles. Le rôle des parlementaires jordaniens dans le contexte difficile dans la région a aussi été examiné. De plus, l'Association a tenté de mieux comprendre le rôle de la Jordanie dans les tentatives de rétablissement de la stabilité dans la région, de même que les défis que pose le nombre considérable de réfugiés en Jordanie.

En République du Djibouti, l'Association a tenté de renforcer les relations bilatérales et la coopération parlementaire, et de consolider les relations avec les organisations régionales. Elle a aussi tenté de renseigner les parlementaires sur les activités du Canada dans la région lors de rencontres avec ceux-ci ainsi qu'avec les représentants d'instances gouvernementales, les porte-parole de sociétés civiles et des gens d'affaires. La mission a également permis à la délégation de comprendre les problèmes de sécurité qui règnent à Djibouti et dans les pays avoisinants, et qui sont particulièrement liés à son emplacement stratégique dans le golfe d'Aden.

ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE

A. Enjeux et relations avec le Canada

D'une superficie de 92 342 km², la Jordanie se trouve au Proche-Orient et partage ses frontières avec l'Arabie saoudite (à l'est), Israël et la Cisjordanie (à l'ouest), l'Iraq (au nord-est) et la Syrie (au nord). Sa population de 6,5 millions de personnes se compose d'une majorité arabe (98 %) et de minorités ethniques, soit les Kabardes (1 %) et les Arméniens (1 %). Quelque 97,2 % des Jordaniens sont musulmans, surtout de la branche sunnite. Aussi, les chrétiens comptent pour 2,2 % de la population, et une minorité d'habitants pratiquent le bouddhisme, l'hindouisme ou le judaïsme. Près de 56 % de la population est âgée de 24 ans ou moins. L'arabe est la langue officielle, mais l'anglais est couramment parlé.

La Jordanie est une monarchie constitutionnelle, dont le roi Abdallah II bin Al-Husseïn est le chef d'État. En vertu de la constitution du royaume, le souverain exerce les pouvoirs exécutif et législatif. Il nomme également le premier ministre, qui formera un gouvernement en concertation avec la monarchie.

L'Assemblée nationale de la Jordanie comprend deux chambres : le Sénat (ou la Chambre des notables) et la Chambre des représentants (ou la Chambre des députés). Le Sénat se compose de 75 membres, qui sont nommés par le roi pour un mandat de quatre ans, et est doté de neuf commissions permanentes. D'autre part, la Chambre des représentants compte 150 membres, dont 135 élus par le peuple et 15 autres élus par la voie d'un système de représentation proportionnelle. Tout comme les sénateurs, les représentants siègent pendant quatre ans.

Quelque 80 % de la population de la Jordanie vit dans sa capitale, Amman. C'est pourquoi le PIB repose principalement sur le secteur tertiaire (70 %), qui génère plus de 75 % des emplois au pays. Le royaume possède l'une des économies les plus ouvertes de la région. Il est aussi membre de la Ligue des États arabes et cherche à adhérer au Conseil de coopération du Golfe.

Le commerce entre le Canada et la Jordanie est modeste, mais relativement constant. Le Canada dégage souvent un excédent commercial avec ce pays. L'Accord de libre-échange Canada-Jordanie est entré en vigueur le 1er octobre 2012. En 2013, les principales exportations de marchandises du Canada vers ce pays, notamment des véhicules motorisés, du bois et des légumineuses à grains, ont atteint 67,46 millions de dollars. Le Canada importe de ce pays surtout des vêtements tricotés ou tissés, des nitrates et des légumes à hauteur de 46,1 millions de dollars. La Jordanie constitue la porte d'entrée pour pénétrer le vaste marché iraquien.

La Jordanie n'a toutefois pas échappé aux soulèvements populaires du printemps arabe, ce qui a eu un effet négatif sur ses recettes provenant du tourisme, des investissements étrangers et des transferts de fonds durant la première moitié de 2011. Les prix des produits énergétiques ont également augmenté en Jordanie en raison d'interruptions dans l'approvisionnement de gaz en provenance d'Égypte et de la hausse des prix des produits énergétiques sur le marché international. Ces problèmes ont causé des soulèvements populaires qui ont entraîné une série de réformes visant à modifier la constitution, à créer un environnement propice à l'instauration d'un système démocratique efficace et à lutter contre la corruption. Ces réformes visaient principalement à établir un meilleur équilibre entre les pouvoirs judiciaire et législatif et les libertés civiles. De plus, de nouvelles lois électorales ont été adoptées, les salaires des employés du secteur public ont été augmentés et les subventions versées dans le secteur énergétique ont été accrues.

La Jordanie accueille le troisième rassemblement en importance de réfugiés syriens dans la région (plus de 621 000 réfugiés syriens et jusqu'à 1,2 million de réfugiés au total). Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), 16,2 des réfugiés syriens inscrits en Jordanie vivent dans des camps, tandis que 83,8 % vivent à l'extérieur des camps, dans les collectivités jordaniennes. Les tensions entre les réfugiés syriens et les Jordaniens s'intensifient en raison de la concurrence pour l'emploi, de l'accès à l'aide financière et des services sociaux.

La crise pèse de plus en plus sur l'économie, le budget, la sécurité et les services publics de la Jordanie. Dans leur Plan de réponse régional pour la Syrie de 2014, les Nations Unies estiment que 1,2 milliard de dollars seront nécessaires pour combler les besoins en programmes dans les secteurs considérés prioritaires par le gouvernement jordanien, notamment le soutien aux municipalités, l'éducation, la santé et l'eau. À ce jour, l'aide que le Canada consacre à la crise syrienne consiste à un engagement de plus de 703 millions de dollars, dont plus de 310 millions sont réservés à la Jordanie.

B. Réunions

1. Entretien avec M. Bruno Saccomani, ambassadeur du Canada en Jordanie

M. Bruno Saccomani, ambassadeur du Canada en Jordanie, et son équipe ont fait le point sur la relation actuelle du Canada et de la Jordanie pour le compte des membres de la délégation.

La réunion avait surtout pour thème les problèmes politiques et économiques et la crise régionale qu'entraîne le conflit en Syrie.

Des renseignements détaillés ont également été donnés sur la situation actuelle en Iraq et sur les initiatives du gouvernement du Canada. Les problèmes de sécurité qui touchent les Canadiens et la région en général ont également été abordés.

2. Entretien Son Excellence Atef al-Tarawneh, Président de la Chambre des représentants

Les membres de la délégation ont rencontré Son Excellence Atef al-Tarawneh, Président de la Chambre des représentants du Royaume hachémite de Jordanie. Le Président a accueilli aimablement la délégation canadienne et il a indiqué son soutien au renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, sur le plan gouvernemental et parlementaire.

Le Président s'est montré préoccupé par la sécurité et la stabilité de son pays, étant donné la situation de plus en plus difficile à laquelle se heurte la Jordanie à ses frontières. On estime à 1,2 million le nombre de réfugiés ayant traversé la frontière jordanienne de façon formelle ou non. De ce nombre, 20 % se trouve maintenant dans des camps de réfugiés sous les auspices de l'UNHCR. D'autres ont traversé la frontière et se sont dispersés partout en Jordanie. Les collectivités les plus près de la frontière syrienne sont les plus affectées. La situation des réfugiés a un impact sévère sur la société jordanienne, compliquant notamment le logement et les autres services à la population. La bonne volonté des Jordaniens d'accueillir 400 000 réfugiés irakiens a également fait l'objet de discussions.

Le Président a souligné le rôle politique qu'ont joué le Roi et le gouvernement dans les efforts continus de résolution de la crise syrienne. Il a insisté pour dire qu'il croit que la crise se réglera un jour par l'intermédiaire de l'action politique plutôt que par l'action militaire.

Le Président a également abordé les changements récents apportés à la Constitution de la Jordanie, et des mesures prises pour moderniser le Parlement et mettre les changements en œuvre. Ces derniers sont d'une importance capitale pour l'avenir de la

Jordanie. Le Président a fait l'éloge du Roi de Jordanie, de même que de sa vision et de sa réponse aux besoins des citoyens.

La délégation a amené le Président à discuter de moyens de renforcer le rôle parlementaire en Jordanie. Il a été convenu de chercher d'autres occasions d'intensifier l'échange d'information et de favoriser le partage de pratiques exemplaires entre les parlementaires canadiens et jordaniens.

3. Entretien avec Son Excellence Faisal al-Fayez, vice-président du Sénat

Son Excellence Faisal al-Fayez, vice-président du Sénat, a indiqué que la monarchie de la Jordanie a contribué au maintien de la stabilité nationale depuis la création de l'État jordanien en 1921. D'autres institutions, comme l'armée et le parlement, ont également contribué à créer un milieu sécuritaire favorisant la stabilité politique. Gardant cela à l'esprit, l'administration a choisi une approche progressive pour la réforme politique. Il importe de noter que la constitution du pays a été modifiée pour renforcer les institutions démocratiques (notamment la Cour royale). Une loi permettant la création de partis politiques sera également présentée sous peu.

Il a également été question de l'importance d'avoir une chambre haute pour revoir les lois et améliorer la représentation populaire. Le vice-président a expliqué que les sénateurs jordaniens sont nommés par le Roi, qui a tendance à choisir des candidats bien informés, expérimentés et dévoués pour servir un mandat de quatre ans.

Le vice-président a également parlé des défis créés par l'afflux de réfugiés en Jordanie. Il a indiqué que la Jordanie entreprend une tâche extraordinaire et que le soutien international, comme celui que lui fournit le Canada, continue d'être d'une importance capitale.

On a également souligné la nécessité de trouver des solutions au taux de chômage chez les jeunes dans le but d'éviter les troubles sociaux. L'Accord de libre-échange Canada–Jordanie pourrait créer des emplois pour les jeunes du pays. De plus, en favorisant de meilleurs liens entre les établissements d'enseignement et le marché du travail, il serait possible d'aider les jeunes à trouver et à obtenir des emplois. Le vice-président a ajouté que la Jordanie travaille actuellement à des projets énergétiques majeurs qui créeront de nombreuses possibilités pour les jeunes et les investisseurs en Jordanie.

4. Entretien avec Son Excellence M. Khaled al Kalaldeh, ministre des Affaires parlementaires

Les membres de la délégation ont rencontré M. Khaled al Kalaldeh, ministre des Affaires parlementaires.

M. al Kalaldeh a souhaité la bienvenue en Jordanie à la délégation et il a souligné les changements récents apportés à la constitution de son pays et à son processus électoral. Il a aussi fait un survol du parlement et de sa structure.

Les délégués ont également discuté de la crise syrienne et de son incidence sur la Jordanie.

5. Entretien avec des représentants de l'Association jordano-canadienne pour le commerce

Un déjeuner de travail a eu lieu avec des représentants de l'Association jordano-canadienne pour le commerce, notamment M. Nayef Stetieh, président de l'association, M. Ghassan Azzar, propriétaire de Trinitae and Co. et M. Halim Abou Rahmeh, président de l'Association des exportateurs jordaniens. 445 \$ + taxes

Les représentants ont parlé de l'association, de l'exportation des produits de base jordaniens et des liens d'importation du pays avec le Canada. Ils ont abordé les activités économiques actuelles entre le Canada et la Jordanie et les possibilités futures de faire croître ces relations commerciales. Il a été convenu que la Jordanie doit porter davantage attention au Canada et favoriser plus d'occasions pour les entreprises canadiennes. Il a notamment été question d'accroître les échanges bilatéraux dans les industries du textile.

Toutes les parties se sont montrées enthousiastes par rapport à l'accord de libre-échange Canada-Jordanie, mais ils ont rappelé que l'accord en lui-même ne fera pas croître les échanges. Il importe d'organiser davantage d'activités de promotion et de marketing. La nécessité de faire croître les possibilités économiques, et de favoriser la croissance en général et la prospérité en Jordanie a été liée aux besoins d'une population de plus en plus jeune. Il a aussi été question de la sécurité et de la stabilité en Jordanie.

6. Entretien avec les porte-parole de l'Al-Hayat Center

Lors de cette rencontre, M. Amer Bani Amer, directeur général de l'Al-Hayat Center, et Mme Mai E'liemat, directrice de la recherche et du financement, ont fait état des projets de la société civile et l'apparition d'éléments nouveaux dans le contexte parlementaire en Jordanie.

M. Amer a expliqué à la délégation les activités de l'Al-Hayat Center pour promouvoir la transparence et la reddition de comptes au Parlement de Jordanie.

Le Centre s'est doté d'un programme ambitieux pour promouvoir l'engagement civique en Jordanie. Son rôle inclut l'observation et la surveillance des élections et de l'ouverture du gouvernement, et le suivi des changements constitutionnels et de leurs effets. Le Centre a également pour objectif de favoriser l'engagement populaire, la gouvernance locale, le transfert des pouvoirs et la sensibilisation aux disparités entre les sexes. Depuis 2007, le Centre se voue à l'éducation civique – et à l'éducation des femmes en milieu rural en particulier – grâce à l'organisation de séances de formation aux échelles nationale et municipale. Il cherche également à encourager l'engagement des jeunes par l'intermédiaire d'Euromed et d'autres groupes, en plus d'effectuer de la recherche et d'offrir de la formation aux pays qui l'entourent, notamment la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Le mandat du Centre comprend aussi la surveillance et la sensibilisation en matière de violations des droits de la personne, et l'octroi de soutien aux défenseurs en la matière.

M. Amer et son équipe ont parlé à la délégation des efforts effectués par le centre Al-Hayat pour promouvoir la transparence et la reddition de comptes au Parlement jordanien, ainsi que des changements récents à la loi électorale. Les changements apportés récemment à la constitution et au parlement sont, de l'avis du Centre, un pas dans la bonne direction. L'établissement de la commission électorale indépendante et des

tribunaux constitutionnels a été décrit comme étant essentiel au succès des réformes. Le transfert des pouvoirs, par l'intermédiaire d'une proposition de décentralisation et de changements aux règlements municipaux pris en 2014, doit être mis en application avec la pleine participation des citoyens. L'un des principaux problèmes auquel est confronté le système politique actuel est l'inexistence d'une culture axée sur les partis politiques. De l'avis du centre, ce sont les réformes politiques, la sécurité directe et l'intervention militaire qui amèneront un climat de sécurité au pays.

Les délégués ont pris note de la façon unique dont le Centre surveille la gouvernance, soit à l'aide d'une « carte de pointage ». Ce processus a été développé dans le but de surveiller le rendement de chaque député du parlement individuellement, de même que l'ouverture et la transparence du gouvernement en général. En évaluant les députés en ce qui a trait à leur engagement, à leur influence, à leur esprit d'équipe, à leur rendement dans différents domaines (législation, surveillance, représentation) et à leur interaction sociale, la carte de pointage du rendement parlementaire constitue un moyen novateur et intéressant de surveiller, d'évaluer et de rendre publiques les activités des parlementaires.

7. Entretien avec les porte-parole de l'AI-Quds Center for Political Studies et d'UNICEF Jordanie

L'AI-Quds Center for Political Studies travaille en étroite collaboration avec le parlement jordanien depuis 2008, lui donnant notamment des conseils en matière de projets de loi et produisant pour son compte des documents d'orientation sur diverses questions de politique publique. Le directeur général, M. Oraib Al-Rantawi a indiqué que le Parlement a adopté plusieurs des amendements proposés par le Centre. Tous les documents d'orientation de l'AI-Quds Center sont disponibles gratuitement en ligne.

M. Robert Jenkins, représentant de l'UNICEF en Jordanie, a parlé en détail des questions liées au nombre élevé de réfugiés en Jordanie. Il a indiqué que le soutien que l'UE apporte à la situation des réfugiés pourrait bientôt être réduit. Soulignant que 40 000 étudiants syriens en Jordanie n'ont pas les moyens d'aller à l'école, M. Jenkins s'est montré préoccupé par le fait que les tensions au sein de la société jordanienne sont déjà palpables et qu'elles continueront de croître. Dans ce contexte, M. Jenkins a déclaré que l'UNICEF apprécie le soutien que le gouvernement du Canada accorde à la Jordanie et il a insisté sur la nécessité de maintenir et même d'augmenter ce soutien pour préserver la stabilité du pays.

8. Visite à l'Al-Maqased Charity Hospital

Mme Gallant et M. Bélanger ont fait une brève visite de l'Al-Maqased Charity Hospital, où ils se sont entretenus avec le Dr Wail Balaawi, directeur général, M. Simon Trichot, coordonnateur sur le terrain de la section d'urgence de Handicap International, et Mme Salam F. Kanaan, directrice de CARE International en Jordanie. Les trois organismes aident les réfugiés qui se sont installés à Amman.

Durant leur visite, les délégués ont rencontré trois jeunes hospitalisés : un garçon de 17 ans ayant perdu une jambe dans l'explosion d'une bombe, une adolescente qui se remet lentement d'un traumatisme médullaire causé par une blessure par balle, et une jeune fille encore inconsciente admise durant la nuit et souffrant de multiples blessures

sévères susceptibles d'entraîner la perte de ses membres et la cécité. Ces trois patients avaient un point commun : ils étaient tous des Syriens amenés à la frontière de la Jordanie, puis transportés par ambulance à l'hôpital d'Amman pour un traitement d'urgence et un suivi. Tous étaient accompagnés de leur famille immédiate.

Le Canada a remis 8 millions de dollars à Handicap International pour de l'aide humanitaire en Jordanie et au Liban (4 millions chacun), ce qui permet de répondre aux besoins urgents d'environ 36 000 réfugiés syriens.

9. Visite d'un centre de réfugiés urbain à l'est d'Amman

Mme Gallant et M. Bélanger se sont également rendus dans un centre de réfugiés urbain, où ils ont été accueillis par Mme Salam Kanaan, directrice de CARE International en Jordanie.

Le pourcentage de réfugiés syriens qui habitent dans les villes jordaniennes est beaucoup plus élevé que celui de réfugiés qui restent dans les camps. C'est pourquoi des centres de réfugiés urbains ont été mis sur pied par des ONG, comme Care International, à qui le Canada a versé 3 millions de dollars.

Le Centre n'offre peut-être pas le logement aux réfugiés, mais il aide chaque année quelque 8 000 familles de réfugiés à obtenir des services essentiels, notamment l'éducation et des soins de santé. Il vient surtout au secours des familles les plus vulnérables, dont le chef est fréquemment une personne âgée, une personne handicapée ou une mère célibataire. Le Centre, qui possède une caisse d'urgence, fournit aussi une aide financière unique à environ 3 500 ménages pour que celles-ci achètent des denrées et des vêtements. Il s'associe aussi à d'autres organisations pour assurer une préparation à la vie quotidienne et une formation commerciale à environ 400 réfugiées. Fait à noter, le Centre aide aussi les Jordaniens dans le besoin.

Mme Gallant et M. Bélanger ont participé à une discussion enrichissante avec un petit groupe de réfugiés syriens et irakiens, composé d'une jeune femme, d'une dame plus âgée et d'un jeune homme. Après avoir raconté leur histoire, ils ont remercié Care International pour toute son aide apportée à eux et à leur famille.

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

A. Enjeux et relations avec le Canada

La République de Djibouti se trouve dans la Corne de l'Afrique, à l'entrée sud de la mer Rouge. Bordée par l'Érythrée au nord, par l'Éthiopie à l'ouest et au sud-ouest ainsi que par la Somalie au sud-est, elle couvre une superficie de 23 180 km².

Sa population est estimée à 810 000 habitants, dont près des deux tiers vivent dans la capitale, Djibouti. Deux groupes ethniques se côtoient dans le pays : les Issas, d'origine somalienne, qui forment 60 % de la population, et les Afars, d'origine éthiopienne, qui composent 35 % de la population. Les deux groupes sont musulmans et parlent des langues couchitiques. Près de 94 % des citoyens de Djibouti sont musulmans, et 6 % sont chrétiens. L'arabe et le français sont les langues officielles.

La constitution de Djibouti a été adoptée par la voie d'un référendum national en septembre 1992. Le président, qui est élu directement par vote populaire pour un mandat de cinq ans, est investi du pouvoir exécutif. L'Assemblée nationale, qui se compose de 65 députés élus par vote populaire pour un mandat de cinq ans, exerce le pouvoir législatif. Les femmes occupent 7 des 65 sièges de l'Assemblée nationale. Les modifications constitutionnelles adoptées en 2010 prévoient un parlement bicaméral formé de l'Assemblée nationale existante et d'un nouveau Sénat, qui n'a pas encore été établi. Le Conseil des ministres est présidé par le premier ministre et relève du président.

L'économie de Djibouti repose sur le port international de Djibouti et sur son secteur des services, qui représentait 79,7 % du PIB en 2013. Djibouti compte peu de ressources naturelles ainsi que peu d'industries et d'agriculture. En effet, l'industrie et l'agriculture représentaient respectivement 17,3 % et 3 % du PIB en 2013. Comptant moins de 1 000 km² de terre arable (0,09 % des 23 180 km²) et des précipitations annuelles moyennes de 220 mm, Djibouti est aux prises avec un déficit alimentaire chronique et dépend des importations pour répondre à ses besoins en nourriture. Le pays dépend largement de l'aide étrangère et de l'investissement étranger direct pour soutenir sa balance des paiements et financer ses projets de développement.

La Banque mondiale, dans son rapport Doing Business de 2013, classait Djibouti au 160^e rang sur 189 pays, une progression de 12 places par rapport à 2012 attribuable aux améliorations apportées au démarrage d'entreprises, à l'obtention de crédit et à la résolution des problèmes d'insolvabilité. Néanmoins, Djibouti continue à faire piètre figure en matière d'enregistrement de propriétés, de protection des investisseurs, de raccordement à l'électricité, d'exécution des contrats et d'octroi de permis de construction. Il se classait 94^e sur 177 pays selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International en 2013.

Sur le plan du développement socio-économique, les Nations Unies ont classé Djibouti comme l'un des pays les moins développés. En 2013, le PIB par habitant s'élevait à 2 700 dollars américains (ajusté en fonction de la parité du pouvoir d'achat). Près de 18,8 % de la population vit avec moins de 1,25 dollar américain par jour en parité du pouvoir d'achat. Malgré l'augmentation du nombre d'inscriptions à l'école primaire et la diminution de la mortalité récemment, la plupart des indicateurs sociaux demeurent faibles. Djibouti se classe 170^e sur 187 pays selon l'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement et il est probable que le pays ne réussisse pas à atteindre bon nombre de ses Objectifs de développement pour le millénaire. Le taux de chômage s'élevait à 60 % dans les zones urbaines de Djibouti en 2007 (la dernière année pour laquelle des données sont disponibles), mais il est estimé à plus de 80 % dans les zones rurales.

Compte tenu de son emplacement stratégique dans la Corne de l'Afrique et à l'entrée de la mer Rouge, Djibouti loue des bases militaires à un certain nombre de pays. La plus grande base militaire de la France en Afrique s'y trouve d'ailleurs; près de 2 000 militaires français sont stationnés dans le pays. Djibouti accueille aussi près de 4 000 militaires et civils américains ainsi qu'entrepreneurs du département américain de la Défense au camp Lemonnier, la seule base militaire permanente des États-Unis en Afrique subsaharienne. En mai 2014, les États-Unis ont signé un bail de 10 ans avec Djibouti pour y établir leur base militaire, pour la somme de 63 millions de dollars américains par année.

C'est aussi à Djibouti que se trouve la seule base militaire outremer du Japon, les forces de lutte contre la piraterie de l'Union européenne ainsi qu'un centre de formation régional de lutte contre la piraterie de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Les relations diplomatiques entre le Canada et Djibouti sont peu nombreuses, mais positives, car elles se déroulent principalement au sein de la Francophonie et portent sur des questions régionales (lutte contre la piraterie et le terrorisme).

B. Rencontres

1. Entretien avec M. David Usher, ambassadeur du Canada en Éthiopie et à Djibouti, D^r Nicolas Georgalis, consul honoraire du Canada à Djibouti et des employés de l'ambassade.

Une réunion a été organisée avec l'ambassadeur M. David Usher, Dr Nicolas Georgalis, consul honoraire du Canada à Djibouti, et du personnel de l'ambassade, dont les bureaux se trouvent à Addis-Abeba et à Nairobi.

La délégation a été informée de la situation actuelle à Djibouti et du rôle du pays dans la région. Les relations bilatérales entre le Canada et Djibouti sont limitées, mais coopératives et positives. Le consul honoraire est visiblement un interlocuteur actif et positif pour le Canada à Djibouti.

L'importance de la relation entre Djibouti et l'Éthiopie a également fait l'objet de discussions. En tant que pays sans littoral, l'Éthiopie dépend beaucoup de Djibouti pour le transport de marchandises en provenance et en direction des voies maritimes.

2. Entretien avec Son Excellence Idriss Arnaoud Ali, Président de l'Assemblée nationale de la République de Djibouti.

Son Excellence Idriss Arnaoud Ali, Président de l'Assemblée nationale de la République de Djibouti, a présenté l'histoire de l'Assemblée nationale et son état actuel, notamment l'ajout récent de députés de l'opposition.

Il a été question de la position stratégique du port de Djibouti, particulièrement en ce qui a trait au transport de marchandises en provenance et en direction de l'Éthiopie et les plans pour la future expansion du port ont été présentés.

Les participants ont également discuté de questions alimentaires et agricoles, notamment les difficultés liées à la subsistance de la population d'un pays qui dépend presque entièrement des importations.

La sécurité dans la région et d'autres questions connexes ont également fait l'objet de discussions. Ont aussi été soulignés l'agrandissement du camp Lemmonier et le pôle logistique de l'opération de lutte contre les actes de piraterie, NAVFOR Atalante de l'UE.

3. Entretien avec Son Excellence M. Mahmoud Ali Youssef, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

Son Excellence M. Mahmoud Ali Youssef, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a donné son point de vue sur une variété de questions à saveur locale et internationale.

Il a souligné qu'il a été choisi pour servir de médiateur entre le gouvernement et les députés de l'opposition de l'Assemblée nationale, dans le but d'arriver à un consensus pour une assemblée fonctionnelle.

M. Ali Youssef a parlé de sécurité, et de la nécessité de lutter contre les groupes terroristes dans la région et partout ailleurs.

La délégation a demandé au ministre son avis sur le fonctionnement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Le ministre a répondu que malgré les problèmes régionaux qui ont ralenti les efforts de mise en œuvre du mandat de l'Autorité, il estime qu'elle demeure une institution inestimable pour la coopération régionale en vue de l'atteinte de priorités clés en matière de développement.

M. Ali Youssef a indiqué son appui à la candidature de Michaëlle Jean comme nouvelle secrétaire générale de La Francophonie. Il a déclaré que La Francophonie est une organisation utile au sein de laquelle le Canada et Djibouti entretiennent une relation positive et continue sur plusieurs questions.

4. Visite de la base logistique du Programme alimentaire mondial

En 2010, le gouvernement de Djibouti et le Programme ont conclu un accord sur l'établissement d'une base logistique humanitaire, assorti d'une concession de 40 000 m² de terrain pour 30 ans.

Cette base de Djibouti comportera des silos pour stocker des produits alimentaires en vrac, des entrepôts pour stocker d'autres produits en vrac, notamment les biens non alimentaires, ainsi qu'un dépôt de conteneurs, des bureaux et des installations de formation. Elle aidera le Programme à acheminer, de manière plus efficace et économique, les aliments à ses missions en Éthiopie, au Soudan, au Soudan du Sud, en Somalie, dans le nord du Kenya et au Yémen, à contribuer à l'aide humanitaire dans la région et à renforcer les capacités des systèmes logistiques.

En investissant 19,2 millions de dollars canadiens, le Canada joue un rôle de premier plan dans le financement de la construction de cette nouvelle base logistique humanitaire, dont les travaux devraient s'achever en juin 2015.

5. Visite du camp Lemonnier

Le Camp Lemonnier, loué au gouvernement de Djibouti, est la principale base d'opérations de l'U.S. Combined Joint Task Force–Horn of Africa (CJTF-HOA) et la seule base permanente des États-Unis sur le continent africain. La délégation a pu visiter certaines parties du camp, qui a été agrandi récemment. Le capitaine Michael S. Newman, le capitaine Shawn E. Duane et le lieutenant-colonel Fred Moore ont donné à la délégation une séance d'information sur le

rôle et la portée de la mission des Forces interarmées et les activités dans la région. Le lieutenant-colonel Fred Moore coordonne la contribution du Canada à la force interarmées.

L'Afrique orientale présente un grand risque d'instabilité, non seulement à cause du terrorisme et de la violence sectaire dans la République centrafricaine, de la violence ethnique et des conflits tribaux, mais également à cause des crises humanitaires qu'entraînent la sécheresse, l'insécurité alimentaire, la faible gouvernance, le processus électoral entaché et la corruption généralisée. La Corne de l'Afrique est une région stratégique, mais volatile, où plane la menace d'un groupe extrémiste affilié à al-Qaïda. Al Shabaab a été contenu en partie grâce à la coupe de ses revenus. Aucun acte de piraterie n'a été perpétré depuis deux ans.

Récemment, une partie des forces Seabee des É.-U. ont été déployées à Monrovia, au Libéria, pour appuyer l'Operation United Assistance in West Africa, qui fournit un soutien en génie pour des projets d'infrastructures utilisées par les travailleurs de la santé qui luttent contre l'écllosion d'Ebola.

6. Entretien avec des diplomates

La délégation a rencontré de nombreux membres de la diplomatie :

- Son Excellence Thomas P. Kelly, ambassadeur des États-Unis à Djibouti
- Son Excellence Serge Mucetti, ambassadeur de la France à Djibouti,
- M. Christophe Forax, premier conseiller et chargé d'affaires, délégation de l'Union européenne à Djibouti,
- M. Helmut Doman, premier secrétaire, ambassade de la République fédérale d'Allemagne en Éthiopie et à Djibouti.
- M. Hidekazu Nagasawa, conseiller, ambassade du Japon à Djibouti.

Chacun a parlé des relations bilatérales de son pays et de ses responsabilités à Djibouti. Ensuite, une table ronde très instructive a eu lieu sur la position stratégique de Djibouti pour assurer la sécurité de l'océan Indien et de la région.

7. Entretien avec des organisations internationales

La délégation a rencontré des représentants de diverses organisations internationales :

- D^r Aden Warsama, responsable de la santé des migrants, Organisation internationale pour les migrations,
- M^{me} Liyunet Demsis, assistant principal de programme, Organisation internationale pour les migrations,
- M^{me} Ifrah Abas, spécialiste des communications, Organisation internationale pour les migrations,
- M^{me} Fathia Omar Hassan, chargée de la protection de l'enfance, UNICEF,
- M. Frederic Van Hamme, chargé des relations externes, UNHCR,

- M^{me} Honorine Sommet Lange, représentante, UNHCR,
- M^{me} Aicha Abdallah, UNHCR,
- M. Abdoukader Daher Ainan, ONARS,
- M. Joshua E. Friedman, directeur régional des migrations diversifiées, Conseil danois pour les réfugiés,
- M^{me} Giulia Spagna, Conseil danois pour les réfugiés,
- M. Abdallah Hamadou, Conseil danois pour les réfugiés.

Chacun des représentants a expliqué le rôle de son organisation à Djibouti et dans les environs. Bon nombre des organisations jouent des rôles très similaires partout en Afrique.

La délégation s'est particulièrement intéressée aux tendances dans la migration par Djibouti. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, on compte plus de 25 000 « personnes suspectes » à Djibouti, y compris 21 000 réfugiés et plus de 4 200 chercheurs d'asile. Cette population est principalement composée de Somaliens, d'Éthiopiens et d'Érythréens, la majorité d'entre eux ayant fui leur pays par suite de conflits. Les femmes et les enfants représentent plus de 70 % de la population réfugiée.

8. Visite du port de Djibouti

Le port de Djibouti est situé à l'intersection des principales routes maritimes reliant l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Si l'on ajoute cela au fait que le port est bien établi et sécuritaire, on comprend aisément que le pays soit un partenaire international essentiel dans les efforts pour venir à bout de principaux problèmes de sécurité de la région.

Le port de Djibouti est également le seul accès maritime pour le transport de marchandises en provenance et en direction de l'Éthiopie. Cette tendance devrait se poursuivre avec le développement de nouvelles autoroutes et de lignes de chemin de fer entre Djibouti et l'Éthiopie.

Le port subi actuellement des agrandissements majeurs dans le but d'accroître les services qu'il fournit au Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique, qui représente 19 pays et 380 millions de personnes.

9. Cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs

La délégation a participé à une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs au pied d'un monument érigé à la mémoire des deux soldats tombés au combat qui ont des liens avec le Canada.

M. Harold Lewis Sneath et M. Lawrence Robert Maguire ont combattu lors de la Deuxième Guerre mondiale et sont morts au champ d'honneur en 1942, à l'âge de 23 ans lorsque leur avion a été abattu près de Djibouti. La gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe du citoyen canadien Harold Sneath et des coquelicots sur celle de M. Maguire, citoyen américain. La délégation était la première à honorer officiellement les soldats sur le site.

10. Visite au lac Assal

Les membres de la délégation ont également visité le lac Assal, un lac de cratère situé à 120 kilomètres, ou deux heures de route, à l'ouest de la ville de Djibouti. Reposant à 155 mètres sous le niveau de la mer, le lac Assal est le point le plus bas du continent africain.

À cause de l'évaporation massive, une grande partie du lac, soit 68 km² est composé de sel cristallisé sur lequel il est possible de marcher dans certains endroits. Le reste du lac, soit 54km², est composé d'eau hypersaline.

Étant donné les propriétés uniques du lac Assal, le gouvernement de Djibouti prend des mesures pour en faire une attraction touristique et une source de matières premières pour une variété de produits à base de sel.

CONCLUSIONS

A. Royaume hachémite de Jordanie

Il s'agissait de la première mission bilatérale de l'Association au Moyen-Orient depuis qu'elle a reçu le mandat du Conseil interparlementaire mixte (CIM) de couvrir la région. Il convient de noter que l'Association avait auparavant rencontré de nombreuses délégations du Moyen-Orient et discuté de plusieurs des questions relatives à la région lorsqu'elle se trouvait au Canada.

Le conflit en Syrie s'étendant maintenant en Iraq, la déstabilisation des pays avoisinants avait été expliquée à la délégation à l'aide de graphiques. Il régnait également une certaine appréhension à propos de l'EISS ou de l'EILL et de son rôle en Jordanie. Certaines des préoccupations exprimées par la délégation sont maintenant chose du passé.

L'accueil de hauts volumes de réfugiés, à titre officiel ou non, commence à peser gravement sur la Jordanie. Bien que le pays ait déjà accueilli des réfugiés dans l'époque contemporaine, le nombre effarant de réfugiés qui dépendent maintenant de ses ressources est sans précédent. Tous les intervenants que la délégation a rencontrés se sont montrés très inquiets pour la sécurité et la stabilité futures de la Jordanie.

La délégation a souligné le soutien du Canada aux réfugiés par l'intermédiaire d'UNHCR. Elle a incité le gouvernement du Canada à poursuivre son aide et à ouvrir le dialogue avec les autorités jordaniennes afin de trouver les meilleurs moyens de résoudre la situation des réfugiés non enregistrés tout en continuant à assurer la stabilité du pays.

Alors que la misère des réfugiés attire beaucoup d'attention à l'échelle internationale, il faut aussi sensibiliser le public à la pression que subissent de nombreux Jordaniens défavorisés, notamment en matière de logement et de ressources éducatives. La délégation a salué les efforts du gouvernement jordanien, des organisations des Nations Unies comme l'UNICEF et UNHCR, et des ONG pour répondre aux besoins des Jordaniens qui sont déplacés ou n'ont pas accès à des ressources adéquates.

La délégation a noté plusieurs caractéristiques qui rendent ce conflit unique par rapport à tous les conflits précédents ou en cours, notamment le vaste nombre de réfugiés et le souhait de bon nombre de ces derniers de retourner en Syrie après le conflit. Ces

caractéristiques devraient être prises en compte par le gouvernement du Canada dans le cadre de son engagement avec les agences des Nations-Unies et par les autres organisations qui cherchent à répondre aux besoins des réfugiés et des pays avoisinants.

Sur le plan économique, les représentants jordaniens et les entreprises qui entretiennent des relations avec le Canada ont bien accueilli l'Accord de libre-échange Canada-Jordanie. Il sera essentiel de continuer à mettre l'accent sur des initiatives de promotion des échanges pour mieux sensibiliser les entreprises canadiennes et jordaniennes aux possibilités accrues d'échanges et d'investissements entre elles.

Les changements apportés récemment à la constitution de la Jordanie ont l'avantage de faciliter une meilleure diversité des opinions et une gouvernance plus pluraliste. Leur mise en œuvre n'a toutefois pas, pour le moment, apporté les changements auxquels les citoyens jordaniens s'attendent. L'un des éléments les plus importants de la réforme sera le succès du transfert constitutionnel des pouvoirs à un niveau plus local. Le Canada pourrait offrir son aide sur cette question.

La délégation a souligné que le fait que notre mandat soit axé sur deux continents donne à notre association une perspective unique de la façon dont le Moyen-Orient interagit avec les pays africains. Cette relation est de plus en plus importante de même que les étapes que l'Association a suivies pour amener l'information au Parlement.

B. République de Djibouti

La mission de l'Association à Djibouti lui a donné une excellente occasion de faire le point pour les parlementaires sur le rôle que joue notre pays en ce qui a trait à plusieurs questions importantes de politique étrangère.

Plateforme de transition pour des migrants et des réfugiés, Djibouti continue d'accueillir un influx de milliers de Somaliens, d'Éthiopiens et d'Érythréens — dont quelque 70 % sont des femmes et des enfants, bon nombre ayant fui des conflits dans leur pays d'origine.

La position stratégique de Djibouti dans le golfe d'Aden et à l'entrée de la mer Rouge fait du pays un carrefour de la coopération internationale pour la lutte contre la piraterie et le terrorisme.

Djibouti continue également de gagner en importance en tant que plaque tournante de l'expédition; pour l'Éthiopie sans littoral, en particulier, mais également pour le plus vaste Marché comme de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Le développement de l'infrastructure en cours à l'heure actuelle appuiera la poursuite de la croissance dans ce secteur.

Les liens du Canada avec Djibouti par l'intermédiaire de La Francophonie, son travail en Afrique et la visite de l'Association prouvent bien que notre relation, bien que modeste, peut être améliorée grâce aux échanges.

La délégation était également heureuse de l'occasion d'honorer le service et le sacrifice des soldats de la Seconde Guerre mondiale tombés au front, Harold Lewis Sneath et Lawrence Robert Maguire, sur leur tombe à Djibouti.

REMERCIEMENTS

La délégation souhaite remercier l'ambassadeur Saccomani et son personnel à l'ambassade canadienne à Amman et à Addis-Abeba pour leur coopération dans la coordination de la mission et l'aide pour sa réalisation. La délégation souhaite également remercier le Parlement et le ministère des Affaires étrangères de la Jordanie, et tous ceux qui ont pris le temps de la rencontrer malgré les difficultés que connaît leur pays.

La délégation est aussi reconnaissante à M. David Usher, ambassadeur canadien en Éthiopie et à Djibouti, et au représentant de l'Union africaine pour son accueil spécial. Remerciements à Dr Nicolas Georgalis, consul honoraire du Canada à Djibouti, pour avoir accompagné la délégation aux réunions et activités, et à tous ceux qui ont gracieusement accepté de rencontrer l'Association et de l'aider dans sa mission.

Respectueusement soumis,

L'honorable Raynell Andreychuk,
sénatrice et coprésidente
Association parlementaire Canada-Afrique

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député
et coprésident
Association parlementaire Canada-Afrique

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Mission bilatérale au Royaume hachémite de Jordanie et à la République de Djibouti
DESTINATION	Amman, Jordanie et Djibouti, Djibouti
DATES	Du 13 au 17 octobre 2014
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice et coprésidente
CHAMBRE DES COMMUNES	L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident
PERSONNEL	M. David Gagnon, secrétaire de la délégation
TRANSPORT	52 367,64 \$
HÉBERGEMENT	6 527,87 \$
HOSPITALITÉ	817,04 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 217,28 \$
CADEAUX OFFICIELS	742,64 \$
DIVERS	591,71 \$
TOTAL	63 264,18 \$